

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2010

1 - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010 :

Mme le Maire a présenté au Conseil Municipal le Budget Supplémentaire 2010. Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal a adopté le Budget Supplémentaire 2010 par un vote à l'unanimité de 14 voix pour. Le Budget Supplémentaire 2010 s'établit à la somme de :

- 10 250,00 € en dépenses et recettes de Fonctionnement,
- 8 586,00 € en dépenses et recettes d'Investissement.

Il a notamment été voté les crédits pour le remplacement des portes de la salle des fêtes pour 9 235,58 € par l'Entreprise KIEFFER.

2 - CONVENTION D'OCCUPATION DE LA SALLE DE REUNION DU BATIMENT LA CROISSETTE POUR LA CREATION D'UNE ACTIVITE « COURS DE COUTURE » :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'occupation de la salle de réunion du bâtiment P1 afin d'y organiser des cours de couture tous les jeudis après-midi avec un professeur Mme Véronique DIDIER. Après avoir discuté et délibéré des modalités de location de cette salle, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

D'accepter la mise à disposition de la salle de la Croisette pour ces cours de couture à compter du 1^{er} novembre 2010,

De charger le Maire d'établir une convention de mise à disposition de locaux communaux entre la Mairie et Mme DIDIER Véronique qui sera annexée à la présente délibération,

de fixer le prix de cette location de salle à 200 € par année civile (un prorata sera fait pour la période du 01/11/2010 au 31/12/2010) afin de participer aux frais de fonctionnement,

D'autoriser le Maire à signer cette convention avec Mme DIDIER Véronique sous réserve de nous fournir une attestation d'assurance.

3 - POINT SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX :

Les travaux d'aménagement sécuritaire avancent rapidement et le terrassement de la phase de la rue des Lorraines à la Place est en cours. Les réunions de chantier ont lieu chaque semaine sur le site afin de suivre l'évolution et palier d'éventuelles modifications à apporter.

Le choix des végétaux à planter sur cette tranche de travaux est déterminé et l'ensemble des plantations et engazonnements se fera au printemps 2011.

4 - E.D.F. /DIAGNOSTIC DES BATIMENTS COMMUNAUX :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la proposition commerciale faite par E.D.F. pour la réalisation d'un diagnostic du pôle de nos bâtiments qui regroupe la Mairie, la Salle des Fêtes et l'Ecole.

Ce diagnostic est une offre d'expertise pour la maîtrise des consommations d'énergie ainsi qu'un audit complet de notre installation. Le montant de cette offre de services est de 2 500 € H.T et intègre la visite des sites, la réalisation d'un rapport d'études comprenant les déperditions et besoins de chauffage ainsi que des propositions d'amélioration thermique.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité charge le Maire de demander à EDF des précisions supplémentaires afin que ce diagnostic ne fasse pas double emploi avec l'étude d'opportunité et de faisabilité concernant la gestion du patrimoine immobilier communal.

5 - QUESTIONS DIVERSES :

Une demande de convention de partenariat a été demandée par David LELONG, animateur de la section cirque de l'A.S.C, pour utiliser la salle polyvalente le mercredi soir à partir de 20 h 15 pour dispenser cette activité à deux autres associations : CIRK'ATAGUISE et ELO FORME et DETENTE.

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition la salle polyvalente à ces deux associations et une convention sera établie entre elles et la Mairie.

Madame le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de M. CHERET, Président de la ligue Tennis de Table, adressé à M. Gérard FLORENTIN suite à la décision du Conseil d'Administration de l'A.S.C. de ne pas renouveler sa licence et de lui interdire la possibilité d'être adhérent. La ligue ne souhaite pas interférer cette décision et conseille à M. FLORENTIN de s'adresser à d'autres clubs et surtout de changer d'attitude et de se comporter avec plus de modérations et de respect dans une pratique correcte et fair-play de la discipline tennis de table.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 15 NOVEMBRE 2010 A 20 H 30.